



SOCIÉTÉ DES MUSÉES  
DU QUÉBEC

## PRIX SMQ 2019 CATÉGORIES ET CRITÈRES

**Date limite pour le dépôt d'une candidature : 1<sup>er</sup> juin 2019**

Les Prix SMQ visent à reconnaître, stimuler et récompenser l'excellence de la pratique muséale au Québec. Ces prix mettent à l'honneur les réalisations de ses membres qui ont contribué, de façon significative, à l'avancement de la muséologie québécoise.

En 2019, la SMQ décernera les 8 prix suivants en reconnaissance de la contribution exceptionnelle de ses membres :

- 1 Prix Carrière
- 1 Prix Relève
- 5 Prix Excellence
- 1 Prix Télé-Québec – Coup de cœur du jury

Les prix Excellence sont catégorisés en fonction du coût global du projet de la manière suivante :

- Catégorie 1: 2 M \$ et plus
- Catégorie 2: 750 000 à 2 M \$
- Catégorie 3: 250 000 à 750 000 \$
- Catégorie 4: 75 000 à 250 000 \$
- Catégorie 5: 75 000 \$ et moins

Les projets soumis peuvent se rattacher à une ou plusieurs des fonctions muséales clés suivantes :

- Diffusion (exposition, expérience numérique, multimédia, etc.)
- Éducation muséale (activité en éducation, en action culturelle, en médiation)
- Gestion des collections
- Gestion muséale
- Recherche et développement des connaissances (publication, etc.)

Le Prix Télé-Québec sera remis à un projet qui s'est démarqué parmi tous les projets soumis, mais qui n'a pas été primé, et pour lequel le jury aura eu un véritable coup de cœur. Il n'y a donc pas de formulaire de candidature pour ce prix.

Chaque institution muséale ne peut soumettre qu'un seul projet pour les Prix Excellence.

L'évaluation des dossiers est faite par un comité de pairs.

Fidèle à la tradition, la SMQ remettra ses prix dans le cadre de son congrès annuel qui se déroulera cette année à Rimouski, du 1 au 3 octobre. La SMQ communiquera avec les lauréats, au plus tard trois semaines avant la cérémonie.

## PRIX CARRIÈRE

Critères d'admissibilité	Documents requis
<p>Le/la candidat(e) doit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ être membre en règle de la SMQ;</li><li>○ avoir une pratique muséale de vingt ans ou plus;</li><li>○ avoir contribué de façon significative et continue au développement de la muséologie québécoise;</li><li>○ s'être distingué(e) par une contribution exceptionnelle au milieu muséal québécois.</li></ul>	<p>Le dossier de présentation doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ le formulaire de candidature dûment rempli;</li><li>○ un <i>curriculum vitae</i> exhaustif;</li><li>○ des documents d'appui (visuels ou autres) en 7 exemplaires;</li><li>○ au moins 3 lettres d'appui à la candidature.</li></ul>

## PRIX RELÈVE

Critères d'admissibilité	Documents requis
<p>Le/la candidat(e) doit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ être membre en règle de la SMQ;</li><li>○ avoir un maximum de sept ans de pratique professionnelle en milieu muséal;</li><li>○ démontrer des aptitudes exceptionnelles dans sa pratique professionnelle;</li><li>○ avoir à son actif des réalisations muséales qui témoignent d'une maîtrise exceptionnelle des connaissances requises dans l'exercice de la profession.</li></ul>	<p>Le dossier de présentation doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ le formulaire de candidature dûment rempli;</li><li>○ un <i>curriculum vitae</i>;</li><li>○ le résumé d'un projet marquant ou des principales réalisations en muséologie;</li><li>○ des documents d'appui (visuels ou autres) en 7 exemplaires;</li><li>○ une lettre d'appui.</li></ul>

## PRIX EXCELLENCE

Critères d'admissibilité	Documents requis
<p>Le/la lauréat(e) est un individu, un groupe d'individus ou une institution dont le projet muséal s'est le plus distingué au cours de l'année.</p> <p>Le projet doit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ avoir été réalisé ou produit par une institution muséale membre en règle de la SMQ;</li><li>○ avoir été achevé entre le 1<sup>er</sup> avril 2018 et le 31 mars 2019 (sa diffusion peut toutefois se poursuivre après cette période);</li><li>○ surpasser les standards de la pratique muséale tant pour son contenu que pour sa forme;</li><li>○ avoir été conçu et réalisé principalement par un ou des Québécois(es);</li><li>○ témoigner d'un esprit d'initiative, d'innovation et de créativité;</li><li>○ correspondre à une utilisation efficace des ressources disponibles.</li></ul>	<p>Le dossier de présentation doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ le formulaire de candidature et la fiche technique dûment remplis;</li><li>○ la liste de tous les crédits;</li><li>○ des documents d'appui en 7 exemplaires tels que : publication, brochure, textes d'exposition, extraits d'une production vidéo, reproduction de panneaux d'exposition, maquette 2D ou modélisation, etc., sur support numérique (hyperlien ou clé USB; <b>pas</b> de CD ou DVD) sauf pour les documents imprimés.</li></ul> <p>Si la candidature n'est pas présentée par une institution muséale, elle doit inclure une lettre d'autorisation émanant de l'institution concernée.</p>

Veuillez prendre note que la SMQ ne retourne aucun dossier soumis pour ses prix.